

Veille de l'Observatoire
Numéro 104- avril 2015

La veille de *l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations* porte sur les milieux d'intervention, qu'ils soient gouvernementaux, paragouvernementaux ou non gouvernementaux. Elle est axée sur les minorités racisées, les immigrants et les réfugiés, les peuples autochtones et les femmes.

L'information est présentée selon le niveau d'intervention¹. S'il y a lieu, les réactions des ONG sont placées à la suite des informations relatives aux milieux gouvernementaux. Autrement, elles font l'objet d'une rubrique séparée.

Pour les dons et abonnements, vous pouvez consulter notre site Internet :
<http://criec.uqam.ca/volet-observatoire/adherer-a-l-observatoire.html>

DANS CE NUMÉRO :

GOVERNEMENTS, INSTITUTIONS PARAGOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES

OTTAWA

1. Lutte contre la traite des personnes au Canada
2. Renouvellement de la politique sur les revendications territoriales
3. Migration et ménages multigénérationnels

QUÉBEC

4. Caractéristiques de l'immigration permanente au Québec entre 2010 et 2014
5. Promotion de l'égalité en emploi et protection des personnes en situation de vulnérabilité

¹ Nous regrettons qu'une part importante de la documentation présentée dans la Veille soit de langue anglaise. Pour ces documents, la traduction française n'existe pas ou n'est pas encore disponible.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

6. Lutte contre la traite des personnes en Colombie-Britannique

INSTITUTIONS INTERNATIONALES

NATIONS UNIES

7. Lutte au racisme et aux discriminations dans le monde
8. Médias : outils de discrimination, d'exclusion et d'incitation à la haine
9. Éducation pour tous : progrès, enjeux et cibles pour l'après-2015
10. Flux migratoires et développement
11. Tendances migratoires internationales, développement et envois de fonds
12. Migrations et mobilité de la main-d'œuvre en Europe du Sud-Est
13. Flux des réfugiés et respects des droits dans l'UE
14. Situation des droits de l'homme dans les Amériques

UNION EUROPÉENNE

15. Intégration des groupes de migrants vulnérables en Europe
16. Intégration des jeunes migrants en Europe
17. Intégration scolaire des enfants issus de l'immigration en Europe
18. Crimes à caractère raciste commis en Europe

AILLEURS DANS LE MONDE

19. Situation socioéconomique des migrants dans les zones urbaines sensibles (ZUS)

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

CANADA

20. Expulsions massives des travailleurs étrangers temporaires peu qualifiés

INTERNATIONALES

21. Niveaux et tendances d'asile dans l'UE
22. Réfugiés syriens et décès des demandeurs d'asile en Méditerranée
23. Accueil et détention des demandeurs d'asile en Belgique, en Italie et en France
24. Violences et mauvais traitements infligés aux demandeurs d'asile en Espagne
25. Détention et décès des demandeurs d'asile en Europe
26. Migration irrégulière des enfants non accompagnés aux États-Unis

GOVERNEMENTS, INSTITUTIONS PARAGOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES

OTTAWA

1. Lutte contre la traite des personnes au Canada

Sécurité publique Canada vient de publier son [rapport annuel 2013-2014](#) sur la mise en œuvre du [Plan d'action national contre la traite de personnes](#). Le rapport revient sur les progrès réalisés par les autorités canadiennes quant à la prévention de la traite des personnes, la sensibilisation et l'intervention, la protection et l'aide accordé aux victimes, de même que les procédures de détection, d'enquête et de poursuite des trafiquants. S'appuyant sur les résultats et les recommandations du [Forum national sur la traite de personnes](#) qui a eu lieu en janvier 2014, le gouvernement fédéral compte mettre en œuvre des activités de collecte de données ciblant la traite de personnes, mettre à jour l'information et les documents d'information destinés aux travailleurs migrants temporaires, mettre en place des moyens de dénonciation, et poursuivre ses efforts visant à renforcer l'intégrité du Programme des travailleurs migrants temporaires (PTET).

2. Renouveau de la politique sur les revendications territoriales

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada vient de publier un rapport intitulé [Une nouvelle orientation : Faire avancer les droits ancestraux et issus de traités des Autochtones](#). Portant sur le renouvellement de la politique fédérale sur les revendications territoriales globales, le rapport fait suite aux demandes des collectivités autochtones, des gouvernements provinciaux et territoriaux de mettre en place des approches et de renouveler les moyens en vue de faire avancer la réconciliation et de créer de nouveaux débouchés économiques pour les groupes autochtones. Après avoir présenté un bref historique de la démarche suivie dans les négociations des traités avec les peuples autochtones, le rapport décrit l'évolution législative ayant influencé les relations Couronne-Autochtones, et revient sur la nécessité d'un nouveau cadre de réconciliation qui tient compte de l'importance de la modernisation continue des traités.

3. Migration et ménages multigénérationnels

Selon une nouvelle publication de **Statistique Canada** intitulé [La diversité des grands-parents qui vivent avec leurs petits-enfants](#), le cinquième des nouveaux arrivants âgés de 45 ans et plus vit avec leurs petits-enfants. En 2011, les immigrants représentaient 26 % de l'ensemble de la population de 45 ans et plus et près de 50 % des grands parents corésidents. Au cours de la même année, plus de 8 % de la population immigrante âgée de 45 ans et plus partageait un domicile avec ses petits-enfants, comparativement à moins de 3 % parmi la même population née au Canada.

QUÉBEC

4. Caractéristiques de l'immigration permanente au Québec entre 2010 et 2014

Le **ministère de l'Immigration, Diversité et Inclusion (MIDI)** vient de mettre en ligne un nouveau document qui comprend une série de [tableaux](#) sur l'immigration permanente au Québec entre 2010 et 2014. Les tableaux dressent le portrait statistique des résidents permanents admis au Canada et au Québec selon leurs catégories; sexe, âge, scolarité, qualifications, langue

maternelle, compétences linguistiques, région et continent de naissance, ainsi que les régions de destination et professions projetées.

5. Promotion de l'égalité en emploi et protection des personnes en situation de vulnérabilité

La **Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec (CDPDJ)** vient de mettre en ligne son [Plan stratégique 2015-2019](#). Le Plan est articulé autour de trois grandes orientations, à savoir la promotion de l'égalité réelle et sans discrimination en emploi, la défense des droits et libertés des personnes en situation de vulnérabilité et d'exclusion, ainsi que le renforcement de la capacité de la **CDPDJ** à relever ses défis.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

6. Lutte contre la traite des personnes en Colombie-Britannique

Le **Bureau de la lutte contre la traite des personnes de la Colombie-Britannique** vient de publier son premier [rapport](#) sur les progrès réalisés par la province dans la mise en place du Plan d'action pour lutter contre la traite. Ce dernier avait pour principales priorités la sensibilisation, la formation et l'éducation, le soutien des intervenants communautaires, la coordination des services, ainsi que les politiques et la législation. Parmi les réalisations mentionnées dans le rapport figurent la mise en place d'ateliers sur la traite qui priorisent la participation des jeunes autochtones, l'offre de formations additionnelles sur la traite, adaptées aux intervenants, à la Couronne de la Colombie-Britannique et aux avocats en immigration.

INSTITUTIONS INTERNATIONALES

NATIONS UNIES

7. Lutte au racisme et aux discriminations dans le monde

Le **Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD)** vient de publier ses [conclusions](#) concernant les pays examinés au cours de sa 27^e session. Outre les principales questions de préoccupation ainsi que les recommandations, le document comprend les observations finales de l'organisme quant à la mise en œuvre de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale en France, en Allemagne et au Danemark, entre autres.

8. Médias : outils de discrimination, d'exclusion et d'incitation à la haine

Le **Conseil des droits de l'homme des Nations unies** vient de mettre en ligne un [rapport](#) présenté par la Rapporteuse spéciale sur les questions relatives aux minorités. Le document présente une réflexion sur le thème des discours de haine et des formes d'incitation à la haine à l'égard des minorités dans les médias. On y trouve également une analyse des facteurs qui alimentent et perpétuent les discours d'incitation à l'hostilité et à la violence.

9. Éducation pour tous : progrès, enjeux et cibles pour l'après-2015

L'Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) vient de publier [Éducation pour tous 2000-2015 : progrès et enjeux](#), un rapport qui fait le bilan des progrès accomplis depuis l'adoption des [six objectifs universels de l'éducation pour tous](#), identifie les défis et dresse des recommandations en ce qui concerne la place de l'éducation dans le futur programme de développement de l'après-2015. Le document revient, entre autres, sur la parité et l'égalité entre les sexes en matière d'éducation, la qualité de l'éducation, l'alphabétisation des adultes, le développement des compétences parmi les jeunes, l'enseignement primaire et la protection de la petite enfance.

10. Flux migratoires et développement

La Banque Mondiale vient de publier [World Development Indicators 2015](#), un rapport qui, en vue de montrer si les [objectifs du millénaire pour le développement](#) ont été atteints, revient sur les dernières données et prévisions disponibles et met en évidence certaines différences entre les pays et les régions quant aux tendances de développement. Le document comprend des données ainsi qu'une multitude de tableaux sur les indicateurs de la pauvreté dans le monde, de l'éducation, de l'égalité et la promotion de l'autonomisation des femmes, de l'environnement, des flux migratoires et des envois de fonds.

11. Tendances migratoires internationales, développement et envois de fonds

Selon un nouveau [document](#) de la Banque mondiale, le nombre de migrants internationaux a atteint les 247 millions, un nombre qui devrait dépasser les 250 millions à la fin 2015. Comparativement à 2013, les envois de fonds des migrants vers les pays en développement ont enregistré une augmentation de 4,4 % en 2014, atteignant ainsi les 436 milliards de dollars. Le coût moyen global pour l'envoi des fonds est resté globalement à 8 % contre 12 % en Afrique subsaharienne.

12. Migrations et mobilité de la main-d'œuvre en Europe du Sud-Est

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) vient de publier [Labour Mobility as a Factor of Development in South-East Europe: Regional Overview](#), un rapport qui offre un aperçu régional et propose une vue d'ensemble des tendances socio-économiques de la mobilité de la main-d'œuvre en Europe du Sud-Est. Le rapport examine les dispositions législatives régissant la mobilité des travailleurs en Europe, notamment en termes de leur comparabilité et de leur conformité avec les instruments juridiques internationaux et ceux de l'UE. Par ailleurs, L'OIM a mis en ligne un nouveau numéro de sa revue [Migration Policy Practice](#), un volume consacré à trois thèmes principaux : les perceptions publiques de la migration, l'analyse de la migration irrégulière et l'impact des politiques migratoires.

13. Flux des réfugiés et respects des droits dans l'UE

Par ailleurs, le Conseil des droits de l'homme des Nations unies a publié un [rapport](#) qui fait suite à la visite en Italie, en décembre dernier, du rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants. Outre un aperçu du contexte et du système de l'immigration en Italie, la gestion des frontières, la détention des réfugiés et l'accès aux procédures de demandes d'asile, le document revient sur les initiatives entreprises par l'Italie en vue de faire face aux flux des réfugiés arrivant en bateaux, ainsi que sur la nécessité pour les États membres de l'Union

européenne (UE) de soutenir l'Italie, afin d'apporter une réponse garantissant le plein respect des droits de l'homme des migrants.

14. Situation des droits de l'homme dans les Amériques

La **Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH)** vient de mettre en ligne son [rapport annuel 2014](#). Outre un aperçu général des activités de la Commission au cours de l'année, le rapport couvre les activités des rapporteurs, fournit des informations sur l'ensemble des activités de promotion des droits menées par la CIDH, et comprend les rapports thématiques approuvés en 2014. Offrant un aperçu de la situation des droits de la personne dans l'hémisphère en 2014, le rapport souligne quatre sujets de préoccupation : l'insécurité citoyenne, la discrimination sur la base de nationalité, sur la base de l'origine ethnique et la situation des migrants. Le document comprend également des rapports spéciaux concernant la situation des droits de la personne dans les États membres et analyse la situation à Cuba et au Venezuela.

UNION EUROPÉENNE

15. Intégration des groupes de migrants vulnérables en Europe

Le **Portail européen sur l'intégration** vient de publier un rapport comparatif qui évalue les mesures d'intégration visant les groupes de migrants vulnérables dans dix États membres de l'UE. Intitulé [Guidelines for the identification of promising practices](#), le rapport cible trois principaux groupes vulnérables : les femmes migrantes, les enfants et les victimes de la traite. Le rapport s'inscrit dans un projet qui vise à identifier les pratiques prometteuses et à offrir une méthodologie adaptée, ainsi que des indicateurs spécifiques pour le suivi et la réussite de l'intégration des groupes de migrants les plus vulnérables.

16. Intégration des jeunes migrants en Europe

Le **Portail européen sur l'intégration** vient de mettre en ligne une publication de **FutureLab Europe** intitulée [Creating a Common European Future : Integration of Young Migrants in Europe](#). Il s'agit d'un rapport d'évaluation qui enquête sur les pratiques d'intégration des migrants, plus particulièrement les pratiques du Fonds européen d'intégration en Finlande, en Allemagne, en Roumanie et en Espagne. Dans ses recommandations, le rapport appelle les responsables politiques à renforcer la dimension de l'intégration dans les politiques migratoires de l'UE, à assouplir les procédures en allégeant le fardeau bureaucratique, à promouvoir la participation de la société d'accueil dans les efforts d'intégration, afin de combler le fossé entre les migrants et les citoyens de l'UE.

17. Intégration scolaire des enfants issus de l'immigration en Europe

L'**Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)** vient de faire paraître une publication intitulée [Reviews of Migrant Education - Closing the Gap for Immigrant Students: Policies, Practice and Performance](#). Conçue pour aider les décideurs à élaborer et à mettre en place des politiques visant à lutter contre le décrochage scolaire et à favoriser l'accès à l'éducation et la diplomation, l'étude examine les résultats et les parcours scolaires des enfants des migrants ainsi que les politiques d'éducation qui leur sont destinées dans six pays européens (Autriche, Danemark, Irlande, Pays-Bas, Norvège, Suède). L'étude fournit plusieurs tableaux et figures sur la composition des migrants dans les pays de l'OCDE, de même que sur les liens existant entre leurs catégories, leurs statuts migratoires, leurs revenus et leur scolarité.

18. Crimes à caractère raciste commis en Europe

Le **Réseau européen contre le racisme** (ENAR) vient de publier [*Racist Crime In Europe*](#), un rapport qui examine les tendances des crimes à caractère raciste commis en Europe, leurs types, leur nature et leurs conséquences sur les victimes. Devant l'absence, dans plusieurs États membres de l'UE, de mécanismes systématiques d'enregistrement des crimes racistes, le rapport souligne les difficultés et même l'impossibilité à identifier et à comparer les tendances et les chiffres dans ces pays. Dans l'ensemble, le rapport nous apprend qu'à travers l'Europe, les organisations de la société civile ont signalé une hausse des crimes à caractère raciste en 2013. Dans de nombreux pays européens, les attaques les plus violentes ont été commises à l'encontre des minorités afro-européennes et asiatiques. Les crimes antisémites ont enregistré une hausse au Danemark, en Allemagne, en Hongrie, en Suède et aux Pays-Bas. Quant aux crimes islamophobes, ils ont également enregistré une hausse en France, en Angleterre et en Écosse, des crimes qui ciblent particulièrement les femmes musulmanes. Par ailleurs, les Roms continuent à faire souvent l'objet d'incitation publique à la haine et restent les premières victimes d'attaques racistes en Hongrie, en République tchèque et en Italie. On peut consulter le [résumé](#) ainsi que les [principales conclusions](#) du rapport (<http://www.enar-eu.org/Shadow-Reports-on-racism-in-Europe-2013>).

AILLEURS DANS LE MONDE

19. Situation socioéconomique des migrants dans les zones urbaines sensibles (ZUS)

L'**Observatoire national des zones sensibles** (ONZUS) vient de publier son [rapport annuel 2014](#). Créé afin d'observer l'évolution des indicateurs de la situation socio-économique dans les zones urbaines sensibles (ZUS), de rendre compte des écarts entre ces derniers et le reste des agglomérations en France, l'organisme fait état dans son rapport d'une réalité économique de plus en plus difficile dans les ZUS. Le fossé entre ces zones et les territoires qui les entourent ne cesse de se creuser, notamment en ce qui concerne l'emploi, la santé, l'éducation, la sécurité et la pauvreté. Le rapport nous apprend que plus de 39 % des habitants des ZUS vivent sous le seuil de la pauvreté, soit trois fois plus que dans le reste du territoire. Le taux de chômage est deux fois plus élevé dans les ZUS que dans le reste de la France. Plus de 28 % des immigrants habitant ces quartiers et cherchant un travail sont sans emploi.

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

CANADA

20. Expulsions massives des travailleurs étrangers temporaires peu qualifiés

Selon un récent [communiqué](#) du **Conseil canadien pour les réfugiés** (CCR), à partir du 1^{er} avril 2015, des milliers de travailleurs immigrants temporaires seront tenus de quitter le Canada. Il s'agit en fait de la première vague à être touchée par un règlement limitant à quatre années le séjour des travailleurs migrants peu qualifiés. Selon le CCR, ces départs forcés risquent de précariser davantage la situation de ces travailleurs, dont certains pourraient choisir de demeurer illégalement au Canada et d'accepter de se faire exploiter pour subvenir aux besoins de leurs familles restées dans leurs pays d'origine.

INTERNATIONALES

21. Niveaux et tendances d'asile dans l'UE

Selon un récent [rapport d'Eurostat](#), plus de 626 000 personnes ont demandé l'asile dans l'UE en 2014, dont plus de 122 000 étaient des réfugiés syriens et plus de 40 000 des Afghans. Comparativement à 2013, le nombre de demandes d'asile a augmenté de 191 000 dans l'UE. Plus de 90 % des Syriens qui ont reçu une décision de l'UE ont obtenu une protection internationale, une situation qui concernait 63 % des demandeurs afghans et 89 % des Érythréens. L'Allemagne arrivait à la tête des pays qui ont reçu le plus grand nombre de demandes d'asile.

22. Réfugiés syriens et décès des demandeurs d'asile en Méditerranée

Amnesty International (AI) vient de publier [Des vies à la dérive. Réfugiés et migrants en péril en méditerranée](#), un rapport qui rassemble les témoignages de réfugiés et de survivants de naufrages et peint la situation désastreuse des demandeurs d'asile soumis à une épreuve de survie par les États membres de l'UE. Selon le rapport, en l'absence de voies migratoires sûres permettant à des milliers de réfugiés de gagner légalement les territoires de l'UE, nombreux sont ceux qui, en espérant accéder à une protection internationale, acceptent de périr noyés en Méditerranée. Dans ses recommandations, AI appelle l'UE et ses États membres à se pencher sur les mécanismes de sauvetage en mer ainsi que sur le *règlement de Dublin*, un dispositif juridique qui s'érige désormais en obstacle en dissuadant les États membres de l'UE d'accepter les naufragés secourus en mer. On peut également consulter la [version abrégée](#) de rapport. En outre, AI a publié un rapport intitulé [Europe's Sinking Shame the Failure to Save Refugees and Migrants at Sea](#), un rapport qui, faisant suite à la fin de l'opération humanitaire de sauvetage des réfugiés *Mare Nostrum*, analyse le fonctionnement des nouvelles opérations de recherche et de sauvetage dans le centre de la Méditerranée. Dans ses recommandations, AI exhorte les gouvernements européens à augmenter les places de réinstallation, des admissions humanitaires, et à déployer une opération humanitaire d'une taille correspondant à l'ampleur et à la nécessité du sauvetage des demandeurs d'asile en mer AI a par ailleurs publié [Left out in the cold syrian refugees abandoned by the international community](#), un rapport qui revient sur la crise des réfugiés syriens, abandonnés par la communauté internationale.

23. Accueil et détention des demandeurs d'asile en Belgique, en Italie et en France

Un [rapport d'AIDA Belgique](#) révèle une réduction continue des lieux d'accueil destinés aux demandeurs d'asile dans le pays. Entre 2013 et 2015, les places d'accueil sont passées de 23 800 à 17 400, pendant que le nombre des demandes d'asile ne cessait d'augmenter, passant de 15 000 en 2013 à plus de 17 000 en 2014. AIDA (Aylum Information Database), une base de données visant à comparer le droit d'asile et sa pratique dans 17 pays de l'UE, a également publié un rapport sur les centres de détention et la capacité d'accueil des réfugiés en [Italie](#), de même qu'un rapport sur le système d'asile en [France](#).

24. Violences et mauvais traitements infligés aux demandeurs d'asile en Espagne

Publié par le **Comité de l'Europe pour la prévention des la torture (CPT)**, un nouveau [rapport](#) documente la violence excessive subie par les demandeurs d'asile au long des frontières espagnoles Marocaines de Melilla. En plus des violences exercées conjointement par les

autorités espagnoles et marocaines, le rapport souligne les conditions de vie difficiles dans les centres de détention en Espagne.

25. Détention et décès des demandeurs d'asile en Europe

Selon un [rapport](#) de l'**Institute of Race Relations** (IRR), entre janvier 2010 et décembre 2014, plus de 160 demandeurs d'asile ont trouvé la mort dans les centres de détention en Europe. Parmi eux, 60 demandeurs d'asile se sont suicidés quelques jours ou quelques heures avant la date prévue de leurs envois vers leurs pays d'origine. D'autres demandeurs d'asile sont morts de maladies dans des centres de rétention, où l'assistance médicale était gravement retardée ou insuffisante. D'autres encore ont trouvé la mort en fuyant des agents de police ou après avoir vécu à même la rue ou dans des bâtiments abandonnés. L'Allemagne enregistre le plus grand taux de mortalité de demandeurs d'asile (29), suivie par la Norvège, le Royaume-Uni et l'Irlande.

26. Migration irrégulière des enfants non accompagnés aux États-Unis

Le **Migration Policy Institute** (MPI) vient de publier un [rapport](#) sur les flux migratoires vers les États-Unis des enfants mineurs en provenance de l'Amérique centrale. Le rapport traite, entre autres, de la capacité des États-Unis à prévenir la migration des mineurs, à accueillir et à protéger ceux parmi ces migrants qui ne peuvent pas être renvoyés en toute sécurité dans leurs pays d'origine. Le rapport détaille les motifs de cette migration irrégulière et les défis politiques qu'elle pose.

Cette veille a été compilée et rédigée par Jaouad Amerzouk (Adjoint de recherche, Centre de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté).

Pour des renseignements ou commentaires, communiquer avec le CRIEC:
criec@uqam.ca ou (514) 987-3000 poste 3318